

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du vendredi 24 janvier 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 20/01/2020

Présents : 8

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Bernard BIOT

Secrétaire de séance :

Eric BOUSQUET

Représentés: Danielle LACOMBE

Absents: Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Marie Lyse DUNION, Pierre BOUCHISSE, Cyril CARRIERE

Objet: Vente bien de section Thourou - Abandon procédure - 2020_008

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la procédure de vente d'une partie d'un bien de section à Thourou au profit de Monsieur RISPAL.

Après rencontre avec l'intéressé qui souhaite abandonner le projet d'achat, le Conseil doit se prononcer et acter cette décision.

Après délibérations, le Conseil Municipal prend acte et valide la décision de Monsieur Michel RISPAL d'abandon de son projet d'achat d'une partie d'un bien de section à Thourou.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 30/01/2020
et publication ou notification du 10/02/2020

Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL

30 JAN. 2020

BUREAU DU COURRIER